Conserv'eau

Bilan

Combattez le Vert par le Vert

L'heure du bilan final pour le projet *Combattez le Vert par le Vert* est maintenant arrivée! L'OBV CARA est fière d'annoncer que ce projet fut d'une très grande réussite!

Voici les faits saillants du projet :

- 10 bandes riveraines modèles aménagées avec la collaboration des résidents en deux ans;
- implication de huit municipalités sur le territoire de la Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption (Zone GIRE L'Assomption);
- cinq thématiques développées par l'OBV CARA;
- collaboration avec plusieurs associations de lacs;
- 1 510 végétaux indigènes mis en terre;
- 513 plants remis gratuitement aux bénévoles;
- 3 170 m^2 de rives revégétalisées.

Ce projet a non seulement eu un impact positif sur la qualité des habitats aquatiques et riverains, mais il a permis aux citoyens de s'impliquer concrètement vers une prise en charge collective de cette ressource!

CARA
PRATIQUES DE GESTION RESPONSABLE D'ÉVÈNEMENTS CERTIFIÉES PAR LE BNQ

Organisme de bassin versant
Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption

Dans cette édition

Bilan 1
Combattez le Vert par le Vert

Avancement de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau 2
Cinq dernières revégétalisations!

Faune en couleur 7
Le monarque

Le Gala Conserv'EAU 8

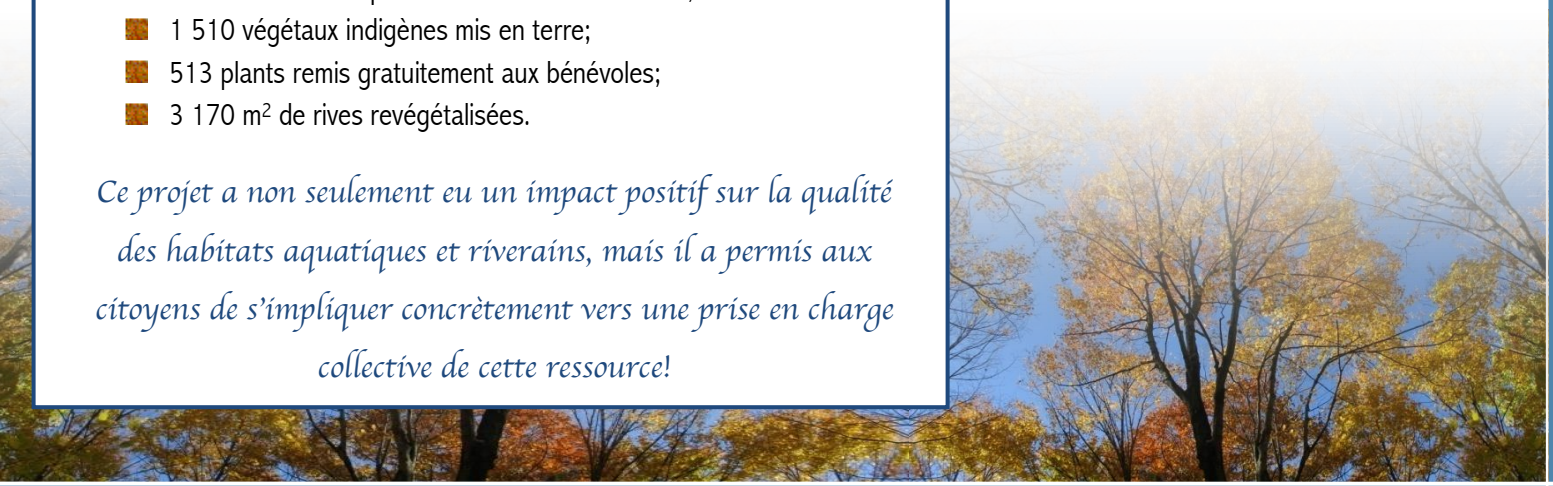

Initiatives et bons coups pour l'environnement

Faites nous part de vos bonnes actions et vos initiatives en environnement par courriel : milieu.aquatique@cara.qc.ca.

Combattez le Vert par le Vert :

Revégétalisation au lac Croche, Municipalité de Saint-Donat

Avant la revégétalisation

Dans le cadre de la deuxième phase du projet *Combattez le vert par le vert,* la troisième revégétalisation de la saison estivale 2015 a été effectuée sur une plage appartenant à la municipalité de Saint-Donat, aux abords du lac Croche (Bassin 4). Les travaux ont été effectués en une seule journée, soit le samedi 4 juillet 2015. Suite à la réception et à la mise en place des végétaux qui s'est effectuée en matinée, l'activité de revégétalisation s'est amorcée vers 11h00 par un atelier-conférence. Parmi les cinq thèmes de bandes riveraines modèles développés par l'OBV CARA, c'est celui du *Garde-manger* qui a été retenu pour cette renaturalisation.

Pour cette revégétalisation, près d'une quinzaine de bénévoles, incluant madame Michèle Baechler, administratrice à l'OBV CARA, monsieur Luc Drapeau, conseiller municipal à la municipalité de Saint-Donat, monsieur Jacques Marcoux, président aux affaires externes de l'Association des Résidents de la Région du Lac Croche (ARRLC) et madame Caroline Bertrand, chargée de projet en environnement de la municipalité de Saint-Donat, ont pris part à l'activité.

Lors de cette journée, l'équipe de l'OBV CARA a profité de l'occasion pour rappeler aux riverains le rôle essentiel des bandes riveraines, principalement dans la conservation de la qualité des plans d'eau. Au total, près de 140 végétaux ont été mis en terre lors de la revégétalisation de cette bande riveraine, tandis que 60 autres plants furent gratuitement offerts aux participants pour les remercier de leur implication et pour les inciter à revégétaliser leur propre rive.

Plantation des végétaux

Après la revégétalisation

Le Garde-manger

Le choix des végétaux de ce type d'aménagement favorise le maintien de la biodiversité animale et végétale, en plus de contribuer à l'embellissement esthétique du paysage. Les végétaux ont été choisis en fonction de leur comestibilité ou de leurs diverses propriétés pharmaceutiques.

cinq dernières revégétalisations!

Revégétalisation au lac Vert, Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

La quatrième revégétalisation de la saison estivale 2015 a eu lieu à Saint-Alphonse-Rodriguez, au lac Vert. Pour cette revégétalisation, la thématique *La Parfaite vision* a été choisie pour répondre aux besoins des propriétaires. En effet, plusieurs enfants se baignent près de cette rive et les parents désiraient garder un contact visuel constant sur eux. Cet aménagement riverain est un exemple concret du fait que l'on peut végétaliser sa bande riveraine de manière fonctionnelle, tout en étant conforme à la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.*

Les activités de revégétalisation se sont déroulées sur deux journées, soit les 10 et 11 juillet 2015. Pour cette occasion, une vingtaine de résidents du lac Vert se sont ralliés à l'équipe de l'OBV CARA pour effectuer la plantation des végétaux. Parmi les personnes présentes, on souligne la présence de monsieur Jean-Louis Cadieux, président de l'OBV CARA, madame Denise Trudel, administratrice à l'OBV CARA, madame Jennyfer Savignac, responsable de l'environnement et de l'urbanisme à la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez et de monsieur Marc Millette, président de l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Vert (APEL-Vert).

L'OBV CARA tient également à remercier madame Jocelyne Dubé, l'une des propriétaires de cette rive, pour son implication tout au long de ce projet de revégétalisation.

Avant la revégétalisation

Atelier-conférence

Après la revégétalisation

La Parfaite vision

Dans ce type d'aménagement, l'emphase est mise sur les espèces végétales ayant une hauteur à maturité de moins de deux mètres. Cette bande riveraine est majoritairement composée de plantes herbacées et de petits arbustes. La plupart de ces végétaux possèdent une belle floraison ou un feuillage attrayant.

Revégétalisation au lac Beauchamp, Municipalité de Saint-Donat

Avant la revégétalisation

Après la revégétalisation

La municipalité de Saint-Donat fut l'hôte de la cinquième revégétalisation de la saison estivale 2015. Située près du lac Beauchamp, la rive sélectionnée pour cette activité fut revégétalisée avec l'aide de 25 bénévoles, le 15 août 2015. Parmi les participants, on pouvait compter un bon nombre de jeunes enfants qui semblaient grandement apprécier cette activité. Ces jeunes, par leur implication dans ce projet, seront davantage sensibiliser à l'importance des bandes riveraines et à l'utilisation du milieu de manière durable.

Madame Michèle Baechler, administratrice à l'OBV CARA, monsieur Joé Deslauriers, maire de la municipalité de Saint-Donat, monsieur Louis Dubois, conseiller municipal de la municipalité de Saint-Donat et madame Caroline Bertrand, chargée de projet en environnement de la municipalité de Saint-Donat, furent également présents lors de cette activité.

La thématique choisie pour l'aménagement de cette rive était *L'Envolée*. Les végétaux plantés sur ce terrain, tels que l'eupatoire perfoliée, la verge d'or du Canada et l'asclépiade commune, attirent une multitude d'insectes pollinisateurs tout en étant visuellement attrayants pour les utilisateurs de ce site.

En tout, 170 végétaux indigènes (herbacées et arbustes) ont été plantés pour couvrir une superficie riveraine totale de 170 m^2. Plusieurs sachets de semences et des dépliants informatifs ont été donnés aux participants. De plus, pour les remercier de leur implication, 48 végétaux (principalement des arbustes) leur ont été remis gratuitement.

L'Envolée

Dans cette bande riveraine, les végétaux choisis ont la particularité d'attirer la faune ailée, comme les oiseaux, les papillons et les abeilles. Ces dernières participent au bon fonctionnement des écosystèmes. Cet aménagement vise les arbustes et les herbacées produisant des fleurs et des petits fruits.

Atelier-conférence

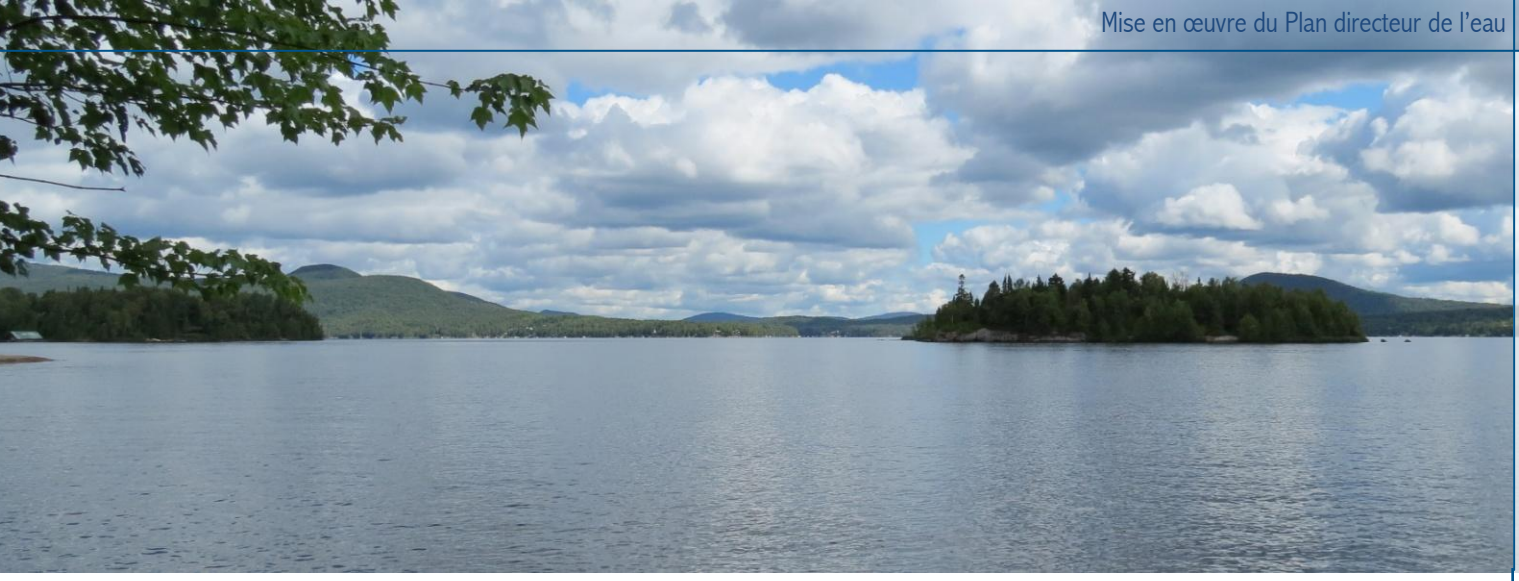

Revégétalisation au lac Ouareau, Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci

Avant la revégétalisation

La Paresseuse

Pour cette thématique, les végétaux ont été choisis en fonction de leur rapidité de croissance. Cet aménagement riverain, constitué majoritairement de plantes herbacées et d'arbustes, abrite et nourrit la faune qui la fréquente. De plus, ce modèle favorise l'implantation graduelle de végétaux naturellement présents autour du lac.

La sixième revégétalisation de la saison estivale 2015 a été réalisée sur un terrain privé situé au lac Ouareau à Notre-Dame-de-la-Merci. Les travaux ont été effectués en une seule journée, soit le samedi 22 août 2015.

Avant de débuter l'atelier-conférence, l'équipe de l'OBV CARA a effectué la préparation des trous, et ce, pour facilité la plantation des végétaux par les bénévoles. Au total, une dizaine de personnes, incluant madame Michèle Baechler, administratrice à l'OBV CARA, et madame Roxanne Turcotte, mairesse de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci et également administratrice à l'OBV CARA, ont pris part à cette activité de revégétalisation. En tout, 148 végétaux indigènes ont été plantés sur une superficie totalisant près de 150 m^2. Des végétaux furent également remis aux bénévoles pour les remercier de leur implication.

Lors de cette journée, l'équipe a pris le temps de discuter avec les participants, leur rappelant du même coup l'importance des écosystèmes riverains et de leur rôle dans le maintien de la qualité des plans d'eau pour une utilisation durable.

Pour cette revégétalisation, la thématique *La Paresseuse* a été choisie. La monarde fistuleuse, la spirée à larges feuilles et la rudbeckie laciniée sont des exemples de végétaux indigènes qui composent ce type d'aménagement.

Plantation des végétaux

Après la revégétalisation

Revégétalisation au lac Bob, Municipalité de Saint-Calixte

Avant la revégétalisation

Plantation des végétaux

La dernière revégétalisation du projet *Combattez le Vert par le Vert* a été réalisée sur une rive privée située au lac Bob, dans la municipalité de Saint-Calixte. Pour cette revégétalisation, l'équipe de l'OBV CARA a conçu un aménagement conforme et naturel, tout en respectant les besoins des propriétaires. Entre autres, deux accès furent crées, soit l'un de 3 m et l'autre de 1,5 m, et ce, pour faciliter les déplacements sur le terrain. De plus, un petit espace d'une largeur de 3 m de diamètre fut conservé pour y installer un foyer extérieur.

La première journée des travaux, soit le vendredi 28 août 2015, fut consacrée à la préparation du terrain en vue de la plantation officielle des végétaux qui a eu lieu le lendemain avec une vingtaine de résidents du lac Bob. Parmi les gens présents lors de la mise en terre des végétaux, on souligne la présence de monsieur Gaston Robert, 1er vice-président de l'OBV CARA, monsieur Normand Gouin, maire par intérim de la municipalité de Saint-Calixte, monsieur Gérald Flynn, président de l'Association pour la protection du lac Bob et madame Dianne Nantais, directrice de l'environnement du lac Crystal.

Au total, 173 végétaux indigènes furent plantés lors de cette revégétalisation pour couvrir une superficie de 150 m^2. Des plants, tels que du dièreville chèvrefeuille, de la viorne trilobée et du sureau blanc furent remis aux participants pour qu'ils puissent, par eux-mêmes, végétaliser leur rive.

Avantages d'une bande riveraine pour l'environnement!

La présence d'une bande riveraine au pourtour d'un lac constitue un élément essentiel à sa santé. Restaurer et/ou maintenir une rive bien végétalisée apporte une multitude de bénéfices à l'environnement. À titre d'exemples, les bandes riveraines filtrent les eaux de ruissellement, freinent les apports en surplus de phosphore, diminuent l'érosion, abaissent la température de l'eau et créent des habitats de qualité pour plusieurs espèces utilisatrices de ce milieu.

Après la revégétalisation

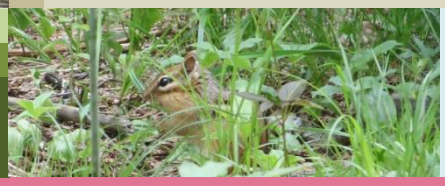

Faune en couleur

Le Monarque

Donnez un coup de main aux monarques, conservez les asclépiades!

Description

Le Monarque (*Danaus plexippus*), un papillon de la famille des Nymphalidae, est l'un des papillons les plus connus en Amérique du Nord. Il est relativement grand, avec ses ailes d'une envergure de 9 à 11 cm. Les ailes du monarque sont orangées et parsemées de lignes noires. Ces lignes sont plus larges chez les femelles. Un autre moyen de distinguer la femelle du mâle est le petit point noir retrouvé sur chaque aile postérieure de ce dernier. Ces points noirs sont de minuscules poches où le mâle stocke des phéromones, soit des substances servant à attirer les femelles.

Alimentation

Le monarque adulte est qualifié de généraliste, puisqu'il s'alimente de nectar produit par une multitude de fleurs. Cependant, les larves du monarque se nourrissent exclusivement d'asclépiades (*Asclepias* spp.). La consommation de latex (le jus laiteux produit par les asclépiades) rend les monarques toxiques pour la plupart des vertébrés, diminuant ainsi la pression exercée par la prédation.

Migration

Il existe trois grandes populations de monarques en Amérique du Nord. Celle que l'on retrouve au Québec est la population de l'Est. Cette population migre, à l'automne, au site d'hivernage situé au Mexique. Au printemps, une portion de cette population remonte au sud des États-Unis pour s'y reproduire. Les autres poursuivent leur route jusqu'au Québec pour y pondre durant la saison estivale. Sur une année, plusieurs générations de monarques se succèdent. La génération migratrice, soit celle effectuant un aller-retour complet, peut vivre jusqu'à neuf mois, tandis que les autres individus ne vivent qu'environ quatre semaines.

Menaces

Plusieurs menaces affectent les différentes populations de monarques. La destruction et la fragmentation des habitats sur toute la voie migratoire contribuent considérablement au déclin de cette espèce. De plus, l'utilisation de produits agrochimiques toxiques, les plantes de grandes cultures génétiquement modifiées (exemple : soya) tolérant de plus grandes concentration d'herbicides et la diminution des populations d'asclépiades affectent également les monarques.

Source : Commission de Coopération Environnementale (CCE) (2008). *Plan nord-américain de conservation du monarque*. Communications du Secrétariat de la CCE. 55 pages.

Gala Conserveau

Votre engagement pour la protection de nos lacs et cours d'eau!

En appui à la mise en œuvre de la deuxième génération de son Plan directeur de l'eau (PDE), PDE Zone GIRE L'Assomption, l'OBV CARA met en place un événement de reconnaissance pour mettre en valeur les initiatives tangibles ayant un impact significatif sur l'amélioration de la qualité des ressources en eau de son territoire. Les neufs lauréats du Gala Conserv'EAU seront dévoilés le 15 janvier 2016 au Pavillon de la rivière à Joliette.

Les lauréats des catégories suivantes seront honorés :

Secteur municipal
Municipalité régionale de comté (MRC)
Villes et municipalités

Secteur économique
Agricole, forestier, industriel ou récréotouristique

Secteur communautaire
Associations de lac ou de rivière
Éducation relative à l'environnement

Individu
Personne s'étant démarqué pour son engagement

*Les lauréats seront dévoilés lors d'un **cocktail dinatoire** qui se tiendra le **15 janvier 2016** au Pavillon de la rivière à Joliette.*

Faites nous part de vos actions!

Pour information : Francine Trépanier
Directrice générale de l'OBV CARA
(450) 755-1651 poste 102

Publié par : CARA
PRATIQUES DE GESTION RESPONSABLE D'ÉVÈNEMENTS CERTIFIÉES PAR LE BNQ
Organisme de bassin versant
Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption

Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption 100, rue Fabre, Joliette (Qc) J6E 9E3
(450) 755-1651 • (450) 755-1653 • info@cara.qc.ca • www.cara.qc.ca